

Protection Sociale Complémentaire : Qui va encore se taper le boulot ? !!

À compter du 1^{er} janvier 2022, les agents publics vont pouvoir bénéficier d'une prise en charge de leur mutuelle. Si FO a signé cet accord dans la Fonction publique, il convient tout de même de rappeler un élément primordial.

À terme, le décret prévoit que l'État devra prendre en charge la moitié du financement de la complémentaire santé de ses personnels correspondant aux garanties minimales définies par le Code de la sécurité sociale. Pour 2022, 15 euros par mois.

Ce plancher ne correspond donc nullement aux 50% de la cotisation acquittée par les agentes et les agents comme la communication du Gouvernement et celle de certaines organisations syndicales voudraient le laisser croire !

En effet, les prestations minimales proposées par les mutuelles de la fonction publique d'état vont heureusement au-delà du panier de soins minimum ainsi défini.

C'est une différence avec le secteur privé pourtant pris en référence par la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. Les entreprises ont en effet l'obligation de financer 50 % du montant total de la cotisation !

Les personnels des services RH à bout !

Au-delà de cet aspect pratique, les modalités de prise en compte sont hallucinantes. Les personnels devront se faire connaître via le logiciel COLIBRIS. D'ores et déjà les personnels sont perdus. Vers qui se retournent-ils ? Vers les services RH des rectorats et DSDEN.

Pire, la ministre de la Fonction publique par l'intermédiaire de la DGFIP, a adressé à tous les personnels un message. Et ce message est sidérant : *"je vous invite à adresser sans attendre à votre employeur les informations nécessaires... Pour toute demande spécifique à votre situation, vous pouvez également vous rapprocher de votre service RH."*

Le gouvernement se rend t-il compte de l'état d'épuisement, de fatigue, menant de plus en plus au burn-out, des collègues des services RH notamment en cette fin d'année ? Les collègues sont accaparés par :

- ▶ **La paye de décembre qui doit être faite en novembre,**
- ▶ **La revalorisation du régime indemnitaire à mettre en place,**
- ▶ **Les promotions de grade à mettre en œuvre,**
- ▶ **Le CIA de fin d'année à mettre en place...**

Visiblement, ce gouvernement ne se rend compte de rien ! La surcharge de travail est devenue une généralité en services comme en EPLE, et les collègues doivent travailler constamment sous pression pour tenir les délais y compris les soirs et week-ends. Des collègues corvéables à merci et toujours mal payés.

Conséquence de la loi de transformation de la Fonction publique ?

Prémices du code de l'Éducation ?

"Cette maltraitance" organisée tend elle à faire fuir les fonctionnaires sous-payés et épuisés pour mettre en place une fonction publique contractualisée ?

Pour le SPASEEN-FO, c'est non !

Organisons-nous, tous ensemble, pour se battre contre cette destruction programmée de notre Fonction publique !

**RÉSISTER,
REVENDIQUER,
RECONQUÉRIR**

